

Jean-Pierre MARTIN

RUE DES TERRE-NEUVAS

NORMANDS ET BRETONS
À TERRE-NEUVE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE



Les éditions du Veilleur de Proue
39, rue de Fontenelle à ROUEN - NORMANDIE

A Henri et Jeanne, mes parents.

Je remercie tous ceux, relations, amis et proches
qui, à des titres divers, ont contribué à l'achèvement
de ce récit.

PRÉFACE

Parmi les nombreux mythes qu'a suscités le monde de la mer, il en est un particulièrement évocateur, qui prend souvent des allures d'épopée : c'est l'aventure des Terre-Neuvas, ces marins qui, dans la sueur et dans les larmes, partaient au bout du monde pour pêcher de quoi alimenter en poisson tout notre vieux continent. Le seul nom de Terre-Neuve ou de grande pêche évoque tout à la fois la douleur de la séparation, un travail éreintant, dans le froid et la tempête, des naufrages et de nombreuses disparitions, mais aussi une activité économique intense particulièrement enrichissante pour les ports qui s'y adonnaient : et chacun de rivaliser pour affirmer avoir été le premier port morutier de France, qui par le tonnage, qui par le nombre de bateaux armés, qui par l'ancienneté ou la longévité de cette activité. Sans vouloir trancher dans un débat qui pourrait virer facilement à la polémique, il est un fait constant que Granville et Saint-Malo, les deux grands ports de pêche du golfe normanno-breton ont joué un rôle important dans ce domaine et que leur histoire est attachée pour une large part à celle de Terre-Neuve et de ses bancs, notamment aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

C'est cette histoire de la pêche morutière à Granville et Saint-Malo qu'a voulu retracer Jean-Pierre Martin, ancien enseignant, passionné par cette formidable aventure humaine. Ce n'est d'ailleurs pas un néophyte en la matière puisqu'il y a quelques mois, il était déjà l'initiateur des « Premières journées d'histoire de la grande pêche », qui se sont déroulées à Granville les 24 et 25 septembre derniers et ont réuni autour de plusieurs spécialistes plus de cent cinquante amateurs captivés.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant : le sous-titre de cet ouvrage est par trop restrictif. Ce ne sont pas tant les armements normands et bretons du XIX^{ème} siècle qui font l'objet de cette étude, mais, au tra-

vers de ceux-ci, tout le monde des terre-neuvas qui est ressuscité : on y trouvera le cadre géographique de cette pêche, et les multiples aléas de notre implantation à Terre-Neuve, grâce à nos bons amis les Anglais ; on y trouvera les distinctions entre différents types de pêches (pêche errante et pêche sédentaire), différents appâts (la fameuse « boëtte »), différentes techniques, différents types de produits (morue verte et morue sèche) ; on y verra dans les havres du French Shore, le dur travail des « graviers » sur les « chauffauds », celui des « décolleurs », des « trancheurs », des « saleurs » et autres « laveurs » ; on y verra des conditions de vie extrêmement rudes mais ponctuées de quelques fêtes, des conditions économiques aussi, où le produit de la pêche et la loi du marché influent directement sur les revenus des marins et de leur famille, et aussi sur la réussite des entreprises d'armement ; on y verra les drames des naufrages et des accidents de mer qui ponctuent cette aventure, mais aussi le but ultime de la quête : la « morue », la « merluche »... dans notre assiette !

L'amateur d'histoire locale — au sens noble du terme — y trouvera son compte comme le curieux d'histoire maritime. Mais c'est là un véritable travail de recherche, fondé sur une bibliographie solide, toujours bien employée, et surtout sur un lent et patient dépouillement des précieuses archives de l'inscription maritime. Le fait méritait d'être souligné : combien d'auteurs en effet, et non des moindres, privilégient le recopiage de leurs prédécesseurs et de leurs erreurs, sans vérifier à la source et sans apporter d'éléments nouveaux, sans effectuer ce travail ingrat mais indispensable pour faire progresser nos connaissances. Et pourtant, loin de la sécheresse de certains travaux universitaires, auxquels il emprunte la méthode et la rigueur, le style est toujours élégant, clair, agréable à lire.

A n'en point douter, c'est un grand livre sur la grande pêche, qui fait honneur à son auteur et plaisir à son lecteur.

Cherbourg, le 15 février 2000.

Gilles Désiré dit Gosset,
conservateur du service historique
de la Marine à Cherbourg.

Rue des Terre-Neuvas

Dans ce petit village de la rive gauche de la Rance, la rue des Terre-Neuvas — qui s'en étonnerait ? — descend jusqu'au port, là où une ancienne cale sèche témoigne, malgré son délabrement, de l'activité liée à la pêche au large et à la côte de Terre-Neuve.

Au début des années quatre-vingts, la plaque qui indique le nom de la rue était surmontée d'un pied de cette fleur que l'on appelle souci. Portée par le vent, une graine avait poussé là, sur la crête du mur de granit. Le promeneur qui connaissait le passé maritime de cet estuaire pouvait donner à ce voisinage inattendu une portée profondément symbolique. Autrefois, dans les hameaux paisibles qui s'égrènent sur l'une et l'autre rive du fleuve les capitaines recrutaient les terre-neuvas : matelots, novices, mousses dont ils avaient besoin pour constituer leur équipage. Leur départ, à la fin de l'hiver ou au printemps, marquait pour toutes les familles de cette région le début d'une période d'inquiétude qui, dans le meilleur des cas, prenait fin dans les derniers jours de septembre, mais pouvait tout aussi bien se prolonger bien au-delà, si bien que dix mois sur douze étaient, dans ce pays, marqués du signe noir de la douleur. Mais peut-on encore aujourd'hui mesurer exactement le poids de chagrin qui s'abattait sur ceux qui partaient, sur ceux qui restaient et vivaient dans la crainte permanente de l'affreuse nouvelle qui allait bouleverser leur vie ?

D'autres signes viennent faire revivre, ici et là, ce passé encore inscrit (mais pour combien de temps ?) dans le présent. A Saint-Suliac, de l'autre côté de l'estuaire, dans l'église, un vitrail célèbre le pèlerinage qui menait les terre-neuvas vers la chapelle que l'on voit se dessiner sur le sommet de la colline, à l'horizon, sur fond de ciel bleu. Dans l'église toujours, mais à Saint-Jouan des Guérets, la maquette du trois-mâts terre-neuvier *Charles-Edmond* attend, sous toutes voiles, une improbable restauration. Et puis les

mémoires, les mémoires qu'il faudrait interroger avant que tout bascule dans l'oubli...

Séjour après séjour, mon intérêt pour l'histoire de ce pays s'est développé. Quand il s'est agi de rechercher un titre pour cette étude, le souvenir des images perçues le long du chemin qui mène au port de La Landriais, commune de Le Minihic-sur-Rance, s'est imposé à mon esprit. Son nom les résume toutes :

RUE DES TERRE-NEUVAS

Table des matières

Préface	7
Rue des Terre-Neuvas	9
“ Voyages ” à Terre-Neuve	13
Les armements Granvillais et Malouins pour la grande pêche - campagne de 1847	31
La pêche sédentaire au milieu du siècle les années 1847 à 1850 à Granville, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Binic	61
Le « French shore »	75
L'Iris & Les Deux Sophie	105
Le havre des Griguets	131
Au large et à la côte de Terre-Neuve	145
La grave et le chaudière	165
Les dix soleils	175
Constant-Jean -Antoine Carpon	191
La pêche errante au milieu du siècle	203
Saint-Pierre de Terre-Neuve	221
Périls et fortunes de la mer	273
Du côté des armateurs	303
Les derniers temps de la voile	321
Bilan	347
Notes	353
Bibliographie	355
Filmographie	365

“ VOYAGES ” À TERRE-NEUVE

DE GRANDS livres et, récemment, un film remarquable nous ont beaucoup appris sur la pêche de la morue, son histoire, ses techniques, ses douleurs. Souvent cette histoire a pris les couleurs sombres de la tragédie. On a dit la souffrance des hommes, causée par le froid, l'humidité, la fatigue, les blessures, la maladie, les fureurs de l'océan. On a dit les naufrages, le malheur des familles, l'angoisse des femmes attendant, les yeux fixés sur l'horizon marin, un improbable retour. Si bien que, dans la mémoire collective, les seuls mots de Terre-Neuve ou bien de pêche de la morue font naître, aujourd'hui encore, des images de douleur et de deuil.

Les marins le plus souvent exposés aux multiples dangers étaient ceux dont les bateaux passaient plusieurs mois en mer, sur les Bancs au large de Terre-Neuve et dans les parages de l'Islande, sans jamais toucher terre. Ils trouvaient à bord tout ce qui était nécessaire pour une campagne de sept à huit mois : le matériel de pêche, le sel pour traiter le poisson, les nourritures solides et liquides qui donneraient aux hommes les moyens de travailler au-delà de leurs forces. La pêche qu'ils pratiquaient était la pêche errante. Le poisson, traité et salé à bord, était commercialisé sous le nom de morue verte.

L'île de Terre-Neuve, vers laquelle ont convergé annuellement, pendant plusieurs siècles, des centaines de navires, se situe entre le quarante-septième et le cinquante-deuxième degré de latitude nord d'une part, et entre le cinquante-cinquième et le soixante et unième degré de longitude ouest d'autre part. Elle dessine grossièrement un triangle équilatéral dont le côté mesure environ 550 kilomètres. Ses côtes sont tellement découpées que les premiers navigateurs l'imaginèrent sous la forme d'un archipel ¹. Henri HARRISSE, historien des Grandes Découvertes s'est intéressé à sa cartographie et à l'évolution qu'elle a connue. Il écrit au début du siècle : « Il n'y a pas de région sur la

surface du globe qui, d'une façon générale, soit aussi déchiquetée que cette île ²». Il est vrai qu'il a fallu trois siècles, grâce aux efforts conjugués des Français et des Anglais, pour parvenir à la publication d'une carte qui donnait une image à peu près juste de la réalité.

Les Bancs sont une zone de hauts-fonds qui prolongent la plateforme continentale nord-américaine. Ils se situent au sud et au sud-est de Terre-Neuve. Le Grand Banc est de loin le plus vaste et sa superficie est voisine de celle de Terre-Neuve (environ 110 000 km²). Les autres Bancs, considérablement plus petits, s'appellent le Banquereau, le Banc de misaine, le Banc de Saint-Pierre, et le Banc à Vert, en parcourant la carte d'est en ouest. Au-delà du Grand Banc de Terre-Neuve, vers le nord-ouest le Bonnet Flamand est un banc isolé. On désigne ainsi une zone morcelée, un vaste archipel sous-marin en quelque sorte, bien réel cette fois, où les fonds passent brutalement de 1 800-2 000 mètres à 80-100 mètres ou même moins suivant les endroits. Les morues trouvent là, en raison de la température de l'eau, quatre à cinq degrés, de la richesse des fonds, des conditions hydro-biologiques très favorables à leur existence et à leur reproduction. En février-mars, elles s'y rassemblent et leur présence dure tout au long du frai. C'est également dans cette zone que le Gulf-Stream et le courant du Labrador se rencontrent sans se mêler et leur convergence fait naître, dans certaines circonstances, une brume très épaisse qui donne au climat l'une de ses caractéristiques et qui est pour le pêcheur isolé une des principales causes de danger.

Ce n'est pas minimiser la gravité et la fréquence des dangers auxquels les hommes étaient exposés que de rappeler qu'ils ne frappaient pas la totalité de la main-d'œuvre engagée dans les campagnes de pêche à la morue. À côté de ces marins qui pratiquaient, dans les conditions que l'on sait, la pêche au large de Terre-Neuve, il y avait toute une population maritime qui était engagée pour traiter quotidiennement, à terre, le poisson produit par la pêche le long des côtes de l'île et débarqué quotidiennement. Sans être moins pénibles que sur un bateau, les conditions de travail mettaient au moins, là, les hommes à l'abri de la plupart des dangers de l'océan. La spécificité de cette pêche dite sédentaire par opposition à la précédente, était de produire la morue séchée sur les grèves en bordure de mer d'où le nom de pêche au sec qu'on lui donne également. Cette qualité de

morue était connue sous le nom de merluche. Pour le consommateur d'aujourd'hui la nuance peut paraître infime. Economiquement elle ne l'était pas car morue verte et morue séchée sont deux qualités d'un même produit qui ont été longtemps commercialisées par des voies différentes. La distribution de l'une et de l'autre s'est faite selon des circuits commerciaux particuliers. Quand on parle de pêche à la morue, il faut, d'entrée, rappeler la distinction nécessaire entre ces deux types de pêche et en tirer toutes les conséquences.

Pêche sédentaire et pêche errante étaient des activités qui faisaient appel à des techniques tellement différentes qu'elles en vinrent rapidement à caractériser des sociétés maritimes géographiquement distinctes. Jusqu'à son extinction, la pêche sédentaire, exigeante en hommes, resta le privilège des pêcheurs bretons de la côte nord. Saint-Malo et Saint-Brieuc furent les deux principaux centres qui présidèrent à l'organisation de l'économie maritime en liaison avec Terre-Neuve et les Bancs. Deux grands ensembles s'étaient constitués. L'un regroupait les ports de la Baie de Saint-Brieuc : Dahouët, Le Légué, Binic, Portrieux et Paimpol ; l'autre rassemblait autour de Saint-Malo, Cancale, Saint-Servan, les villages des deux rives de la Rance. A ce deuxième ensemble que nous nommerons — faute d'appellation géographique — ports du golfe normanno-breton, il faut ajouter Granville qui avait initialement développé son activité dans la dépendance de Saint-Malo tout proche. Soucieux de diversifier leurs activités, ces différents ports n'ignorèrent pas toujours la pêche errante — Saint-Malo et Granville en particulier — mais, au ^{XV}^e siècle, cette dernière prit un caractère exclusif dans l'activité des ports normands de la côte du Pays de Caux : Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux et Dieppe et ce sont leurs pêcheurs qui l'illustreront le mieux. A ces ports il faut immédiatement ajouter ceux qui furent les ports de décharge des produits de la grande pêche dans son ensemble : Sète et Marseille pour la côte méditerranéenne ; La Rochelle, Rochefort et Bordeaux pour tout le sud-ouest, à l'entrée de ces voies de pénétration commerciale que furent la Garonne et ses affluents. C'est, en effet, la principale originalité de la grande pêche que d'avoir donné naissance à des circuits maritimes qui ont exploité la complémentarité économique née de la rencontre des ports du quart nord-ouest de la France, pêcheurs de morues, et des ports de nos provinces méridionales, productrices de sel et consommatrices de morue verte ou sèche.

La pêche sédentaire comprenait, par définition, l'occupation d'une partie de la côte de Terre-Neuve, dans des conditions que l'on précisera. Le travail quotidien de la pêche s'effectuait nécessairement dans les parages de ce lieu permanent d'implantation. La pêche errante, par contre, faisait du Grand Banc son lieu de prédilection. Elle est aujourd'hui bien connue. Des témoignages, des rééditions de livres anciens ³, d'autres films peut-être ⁴, continueront dans l'avenir, à alimenter la curiosité. En revanche, on s'est rarement intéressé, jusqu'à présent, au sort de ces travailleurs qui traversaient l'océan pour se consacrer à une activité qui, pendant quatre siècles, mobilisa chaque année des milliers d'hommes sur la côte de Terre-Neuve. Il s'ensuit que la pêche sédentaire est beaucoup moins connue que la pêche errante. L'île de Terre-Neuve continue à évoquer la pêche sur les Bancs, même quand les illustrations prouvent à l'évidence qu'il s'agit de pêche sédentaire. Si l'on envisage l'expérience professionnelle, on peut dire que les hommes qui s'engageaient pour cette campagne formaient une population mixte qui comprenait des matelots dont l'expérience était identique à celle des matelots des Bancs et des hommes recrutés uniquement pour le traitement du poisson à terre. Ceux-ci s'appelaient les graviers.

Il n'était pas toujours facile de faire la distinction quand les rôles d'armement ne la précisaient pas clairement. Le système de rémunération permettait toutefois de tirer des indications. C'est au XIX^e siècle que le statut du gravier a évolué et que le mot a pris le sens que nous lui donnons de nos jours. Son évolution sémantique est liée à la naissance de nouvelles formes d'exploitation des Bancs, en liaison avec les îles de Saint-Pierre et Miquelon. Les graviers ont laissé un souvenir particulier pour plusieurs raisons liées à leur origine géographique, aux conditions de leur recrutement, à la nature même du travail qui les attendait de l'autre côté de l'océan et sans doute aussi à un certain nombre de préjugés dont sont victimes ceux dont le métier n'est pas un choix mais la réponse à une nécessité vitale. Leur nom venait de grave, forme dialectale normande du mot grève. Sur les bateaux qui portaient pour la pêche au sec ils étaient une vingtaine, une trentaine quelquefois. Ils formaient une main-d'œuvre jeune. Ils n'étaient pas encore marins, ils n'aspiraient pas tous à le devenir. Certains quittaient leur village, leur famille pour la première fois. D'autres aban-

donnaient temporairement leur métier, pour la durée de la campagne, et espéraient pouvoir le reprendre ensuite. Tous partaient pour une terre lointaine où un travail saisonnier les attendait. Ils répétaient une migration où leurs aînés les avaient précédés depuis de nombreuses générations.

Si ces travailleurs — matelots et graviers — ont moins frappé la mémoire collective que ceux qui pratiquaient la pêche errante sur les Bancs, c'est sans doute que les dangers auxquels ils étaient exposés étaient moindres. Cela tenait aux dates d'embarquement. On partait pour la pêche errante sur les Bancs à partir du premier mars. Quelquefois avant, si le navire devait prendre une cargaison de sel à Saint-Martin de Ré ou Sétubal. Après quatre à cinq semaines de traversée, la pêche commençait dans les rudes conditions d'un hiver boréal qui n'était pas près de s'achever et exposait les hommes à tous les périls de la mer.

Les départs de Granville pour la pêche sédentaire s'effectuaient vers la fin du mois d'avril ou le début du mois de mai, dans des conditions bien moins dangereuses. Une part importante du travail étant faite à terre, il était inutile de partir avant. En effet les côtes de Terre-Neuve sont souvent inabordables, en raison des glaces, jusqu'au début du mois de juin et quelquefois même plus tard. La traversée de l'Atlantique nord pouvait donc s'effectuer dans des conditions climatiques assez favorables. Quant au travail lui-même il n'était pas moins pénible. Comme à bord d'un bateau en action de pêche sur les Bancs, la « journée » de travail à terre, quand le poisson était abondant, pouvait atteindre seize heures, voire dix-huit heures.

Qu'il s'agisse de pêche errante ou de pêche sédentaire, les retours étaient attendus à partir de la mi-septembre, mais pour les pêcheurs des Bancs, la campagne pouvait se prolonger bien au-delà, suivant les résultats de la pêche. Même si le régime des vents était ordinairement plus favorable qu'à l'aller, les tempêtes d'équinoxe pouvaient constituer une menace redoutable pour les premiers retours.

Comme il arrive souvent pour les travailleurs issus des classes laborieuses nous n'avons que peu de témoignages directs. Ce qui fait l'intérêt de deux récits dont les auteurs appartiennent tous deux à l'armement granvillais. Le premier est de C.-J.-A. Carpon, chirurgien de la marine du commerce, intitulé *Voyage à Terre-Neuve*, il a

été publié à Caen en 1852 ⁵. Le sous-titre mérite d'être reproduit intégralement car il éclaire avec précision les intentions de l'auteur : *Observations et notions curieuses propres à intéresser toutes les personnes qui veulent avoir une idée juste de l'un des plus importants travaux des marins français et étrangers, recueillis pendant plusieurs séjours faits dans ces froides régions*. Carpon décrit le travail et les conditions de vie des pêcheurs et des gréviers sur les côtes et les grèves de Terre-Neuve en 1847. D'où le choix que nous avons fait de la période 1847-1850, en privilégiant l'année 1847, à-propos de laquelle le témoignage de C-J-A Carpon, embarqué sur le trois-mâts les *Deux Sophie*, constitue un document de première main. L'histoire des *Deux Sophie* n'est pas, à coup sûr, exemplaire, mais elle est traversée par les difficultés qui entraînèrent l'évolution de l'armement granvillais. L'année 1847 est une année ordinaire — en apparence — qui a l'avantage de se situer au cœur du siècle, après une période de trente et une années où rien n'était venu perturber profondément la grande pêche. C'est dire qu'aucune contrainte extérieure n'avait pesé sur le développement de cette activité et qu'elle était, en somme, le résultat de l'esprit d'entreprise des différentes couches de la société locale, dans les limites des lois du marché, pour l'époque considérée. L'approfondissement de la recherche permettra de définir la période ouverte par l'année 1847 comme celle d'une crise de la grande pêche qui dans la conjoncture économique du milieu du siècle apparaissait comme une conséquence de la grande crise agricole des années 1845 et 1846. Les événements politiques majeurs qui marquèrent ces années ajoutent à l'intérêt économique qu'elles présentent par elles-mêmes.

Le second récit s'intitule : *Sur le Grand-Banc, Pêcheurs de Terre-Neuve, Récit d'un ancien Pêcheur* ⁶. Publié anonymement en 1905, son auteur développe ses souvenirs d'une première campagne sur les Bancs, effectuée sur l'*Elisa*, en 1876. Ces deux documents, donnent à voir, d'une manière précise, l'activité d'un port, d'une ville dont la vie collective était rythmée principalement par le départ des bateaux vers Terre-Neuve et leur retour. En réalité c'est la physionomie de toute une région qu'ils restituent, car la pêche drainait vers Granville, Saint-Malo et la baie de Saint-Brieuc toute une population active et il n'est pas nécessaire de faire un grand effort d'imagination pour se représenter les scènes qui, de Barneville au nord à Tréguier à l'ouest, se déroulaient

dans les villages et les hameaux, les jours qui précédaient la date fixée pour le départ. Il est tout aussi aisé de suivre, sur les grèves et les chemins, les hommes qui formaient des groupes de plus en plus nombreux, à mesure qu'ils se rapprochaient de l'un ou l'autre de ces différents ports d'embarquement. Les uns avaient sur l'épaule le grand sac de toile où ils avaient serré leurs effets. Les autres marchaient à côté de la voiture qui transportait leur coffre. Au terme de sa marche, dans la forêt de mâts qui dominait les quais, chaque homme avait « son » bateau, celui qu'il allait chercher avidement des yeux, conscient que sa destinée personnelle serait intimement liée à la sienne. Avant de pouvoir lire son nom ou de le repérer en reconnaissant le capitaine qui l'avait recruté, il lui avait fallu examiner, un à un, ces navires pressés les uns contre les autres, bord contre bord. Ils portaient des prénoms de femmes : l'*Emilie*, la *Laure*, l'*Augustine*, l'*Anna-Maria*, la *Marie-Charlotte* ; célébraient la jeunesse, promesse de longévité : la *Petite Anna*, la *Jeune Agathe*, le *Jeune Charles*, la *Jeune Léa*, la *Jeune Céline* ; exaltaient les vertus d'entente et d'harmonie familiale : le *Bon Fils*, les *Trois Frères*, le *Père de Famille*, les *Deux Sœurs* ; rendaient hommage à leur ville, à ses habitants, ou à celle qui leur procurait du travail : la *Ville de Saint-Servan*, la *Ville de Saint-Malo*, la *Bonne Malouine*, la *Ville de Saint-Brieuc*, le *Binicas*, le *Courrier de Terre-Neuve* ; vénéraient un saint protecteur : le *Saint-Louis*, le *Saint-Paul*, le *Saint-François* ; se plaçaient enfin sous la protection divine : la *Providence*, la *Marie*, l'*Espérance*, l'*Heureuse Marie*, la *Reine des Anges*, la *Bonne Mère*...

Jusqu'à une époque récente, Granville, Saint-Malo, Saint-Brieuc et les ports de la Baie à l'ouest ; Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux et Fécamp au nord-ouest, ont vécu des vies parallèles. Les mêmes événements, vécus à la même date, ont constitué les temps forts de leur calendrier. C'est la raison pour laquelle nous pouvons les associer dans une même analyse socio-économique appliquée à la population maritime. Au-delà des raisons historiques et culturelles qui pourraient justifier une distinction entre les ports normands et bretons, Granville et Saint-Malo par exemple, il faut considérer que, dans le domaine de la pêche, ces deux ports se consacraient aux mêmes activités et que, surtout, ils recrutaient leurs équipages dans la même zone géographique, dans le même bassin d'emploi, dirions-nous aujourd'hui.

Le mérite de la redécouverte du récit de C.J.A. Carpon, revient à Charles de La Morandière, l'historien de la pêche de la morue, qui en a donné une édition partielle dans deux livraisons du *Pays de Granville* (août et décembre 1950).

Le récit de Carpon, complété par les archives des ports normands et bretons cités précédemment pour les années 1847 à 1851, permet donc de faire une coupe dans un tissu économique et social qui avait commencé à se développer très tôt, dès le début du XVI^e siècle ; un instantané, en somme, dans le déroulement d'une activité multi-séculaire qui mobilisait les deux cités mais où les Malouins avaient précédé les Granvillais et les Briochins de quelques années. Les Malouins furent, sans conteste, parmi les tout premiers sur les Bancs, avec les Basques, alors que les premières entreprises granvillaises paraissent se situer vers les années 1510-1520 ⁷. L'équipage du trois-mâts les *Deux Sophie*, nous donnera, sans prétendre à une typologie, l'exemple d'acteurs de la vie maritime : capitaine, officiers marinières, chirurgien, matelots, novices, mousses qui furent les représentants d'une société qui avait des caractéristiques très fortes et se recrutait dans une vaste zone où Granville et Saint-Malo exerçaient une attraction qui, dépassant les côtes, se faisait sentir dans l'arrière-pays, grâce à cette voie de pénétration qu'est l'estuaire de la Rance.

Le récit anonyme que l'on doit à celui qui, en 1876, était un jeune pêcheur, relate une expérience différente de celle de Carpon et, pour cette raison, présente des différences sensibles par rapport au *Voyage à Terre-Neuve*. Il permet d'appréhender d'autres formes d'exploitation des Bancs et ouvre la voie à des recherches portant sur Granville et les ports de Haute-Normandie. Il peut, néanmoins, comme le récit de Carpon, être le point de départ d'une recherche élargie à la campagne de 1876 dans son ensemble et apporter des renseignements complémentaires. Les résultats permettront de repérer les transformations qui se sont produites au cours du troisième quart du siècle, dont certaines étaient déjà inscrites dans les activités des années 1847-1850, jusqu'à ces années capitales dans l'évolution des techniques de pêche que furent les années soixante-douze et suivantes ⁸.

Les tableaux de l'activité des armements considérés pour les années 1847 et 1876 ne seront pas simplement juxtaposés. La volonté de rendre compte des évolutions se marquera par des comptages pré-

cis, discontinus ou organisés en série chaque fois que des moments importants de l'histoire maritime des différents ports seront en gestation. Car la fin des armements terre-neuviers n'est pas seulement ponctuelle. Elle a connu différentes phases dont le déroulement couvre un bon demi-siècle. Les différents types d'armement ont eu, en effet, leur destinée propre dans le cadre d'une économie régionale qui les liait les uns aux autres et chacun d'eux doit trouver sa juste place dans ce récit.

Le rôle est, au sens propre du mot, une liste de personnes concernées par une activité. Ces rôles sont donc la liste des personnes qui se trouvaient à bord au départ et au retour, mais il faut y voir également un contrat passé entre l'armateur, propriétaire ou non du navire mais qui lui fournissait tout ce qui était nécessaire à la réussite de la campagne, et le capitaine chargé de mettre en œuvre les ressources humaines et matérielles dont il disposait. Ce contrat était établi et signé la veille de l'embarquement devant les autorités représentées par le commissaire de l'Inscription maritime. Il s'ouvre par l'identité du navire (type auquel il appartient, lieu et date de construction, tonnage), indique sa destination et précise pour chaque homme embarqué, en commençant par le capitaine, l'année de sa naissance, son lieu de résidence, sa fonction à bord et le montant de l'avance qui lui a été accordée. La précision de ce type de document est telle qu'elle permet de vérifier la véracité des témoignages et, si nécessaire, de percer le mystère d'un anonymat. Quelle est l'identité de cet auteur qui fait paraître, en 1905, *Sur le Grand-Banc, Pêcheurs de Terre-Neuve, Récit d'un ancien pêcheur* ? Les éléments contenus dans le texte permettent d'entrevoir un jeune homme de dix-sept ans originaire de Branville, près de Coutances, engagé comme novice. Les rôles d'armement et de désarmement de l'*Elisa*, pour l'année 1876, permettent d'aller à sa rencontre. Le rôle d'armement pour la campagne de 1876 permet de repérer un novice qui, originaire de Servigny, commune limitrophe de Brainville, se nomme Léon Letellier. Sa date de naissance, 7 juillet 1859, fait qu'il y a de bonnes chances pour que notre auteur ait été ce jeune homme ⁹.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, le rôle d'armement précisait le montant des avances accordées à chaque homme et surtout le système de rémunération qui serait pratiqué au retour. Le rôle de

désarmement conserve ce caractère de contrat. Il était établi le jour même du retour. Il reprenait très exactement la liste nominative établie au départ et relatait les événements graves vécus au cours de la campagne y compris les décès, le capitaine étant officier d'état-civil ¹⁰. Dans sa rédaction définitive le rôle de désarmement précisait pour chaque homme le montant de la rémunération calculé d'après les termes du contrat initial ou « charte-partie », les salaires de l'équipage ayant fait l'objet d'un compte spécial après la vente des produits de la pêche.

Le mot terre-neuvas, mot de création récente, désigne les hommes engagés dans la grande pêche, quelle que soit la forme exacte prise par leur activité. Au XIX^e siècle, un historien de Granville, Jacques Méniger ¹¹, nous le rappelle, on utilisait le mot terre-neuvier pour désigner ceux qui travaillaient effectivement à la côte de Terre-Neuve et le mot banquais ou banquiers pour ceux qui pêchaient sur les Bancs. Les deux mots pouvant s'appliquer indifféremment aux hommes et aux navires. Aujourd'hui, le mot terre-neuvas est solidement implanté pour désigner les hommes et le mot terre-neuvier reste utilisé pour nommer les navires.

Tous les éléments sont rassemblés pour que nous puissions décrire une campagne de grande pêche telle que la vivaient pêcheurs granvillais et malouins, en 1847. Leur expérience les reliait fortement à tout un passé maritime qui avait pris naissance peu de temps après les Grandes Découvertes.

- 1 Lestringant (Frank) : « Terre-Neuve ou la carte éclatée d'après le Grand Insulaire d'André Thévet », *Mappemonde* n° 3, 1987.
- 2 Harris (Henri) : « Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins » (1497-1501- 1769), Paris, 1900.
- 3 On en trouvera de nombreux exemples dans le catalogue des Editions *L'ancre de marine* à Saint-Malo. Citons la réédition, en 1994, d'un classique de l'histoire des pêches maritimes, le livre de Robert de Loture « Histoire de la grande pêche de Terre-Neuve », (première édition en 1949 chez Gallimard). D'autres références seront données plus loin.
- 4 Le film dont il était question plus haut s'intitule « Terre Neuvas », 16 mm, couleur et noir et blanc, 63 minutes, 1992. Réalisation : Françoise Bernard, Juliette Cahen, Ariane Doublet, Manuela Fresil, Pascal Goblot. Production : Corinne Boppe pour la FEMIS. La réalisation se fondait sur l'exploitation de films d'amateurs et de témoignages inédits. Le téléfilm d'Hervé Baslé « Entre terre et mer » dont l'aspect documentaire est irréfutable, constitue aujourd'hui un témoignage supplémentaire.
- 5 Les références seront celles de l'édition originale. Bibliothèque Municipale de Caen, Fonds normand 40115. Le livre a été partiellement réédité en 1986 par les Editions G. Montfort à Saint-Pierre de Salerne 27800 Brionne. Le choix des textes est judicieux. Il est dommage que la quatrième de couverture, faisant état de pêche sur les Bancs, ne rende pas exactement compte des intentions de l'auteur. On pourrait trouver là une preuve supplémentaire de la méconnaissance dont est victime, aujourd'hui, la pêche sédentaire.
- 6 « Sur le Grand Banc, Pêcheurs de Terre-Neuve, Récit d'un ancien pêcheur », Préface de Paul Desjardins, Illustrations d'E. Yrondy, Paris, Edition de l'Union pour l'action morale, 1905, in-16, 152 pages. Service historique de la Marine, Château de Vincennes, 27 J 37. Le récit existait depuis plusieurs années car des extraits ont été publiés dans le *Bulletin de la Société des Œuvres de Mer*, n° 1, janvier 1897, pages 25 à 31. Information communiquée par M. l'Administrateur Délégué de la Société. Réédition en 1986 aux Editions *L'ancre de Marine*.
- 7 Charles de La Morandière : *Histoire de la Pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*, tome 1^{er}, pages 240 à 242..
- 8 Nous relatons, plus loin, dans le chapitre *Saint-Pierre de Terre-Neuve*, le début de l'utilisation des doris sur les Bancs.
- 9 Ce qui est très convaincant c'est que la campagne décrite par le récit correspond en tous points, comme nous le verrons plus loin, à celle pour laquelle pour laquelle l'équipage de l'*Elisa* s'était engagé, d'après les conditions définies par le contrat en usage à l'époque.

- 10 Les rôles d'armement malouins portent tous la mention manuscrite suivante : « Le Capitaine est porteur de l'Instruction du 2 juillet 1828 relative à la rédaction des actes de l'Etat-Civil et des imprimés nécessaires ».
- 11 La réédition de 1979 des « Chroniques du Vieux Granville » de Jacques Méniger (voir bibliographie), ajoute en complément le chapitre intitulé *Commerce et navigation*, rédigé par le même auteur et contenu dans le livre « Granville par des Granvillais », Granville, 1870. La présentation de l'activité maritime granvillaise est succincte mais va alertement à l'essentiel après les précautions de style inhérentes au genre du livre. C'est là que nous avons puisé les renseignements concernant l'auteur qui appartenait, de toute évidence, à une famille riche en marins. Les rôles d'armement de 1847 à 1850 permettent de rencontrer plusieurs Méniger dont deux capitaines : Jacques et Thomas. Des recherches ultérieures préciseront les filiations. Quant au nom du capitaine il pouvait avoir un sens codé au sein d'un petit groupe. Capitaine Sabordier, ce serait trop beau ! Un certain Lecomte Jules-François publia, en 1839, un récit intitulé *Le Capitaine Sabord*.